

Conseil d'administration

du 13/07/2000

III-Convention-Contrat-Marché

Estuaire externe de la Vilaine : Paléo-Environnement et dynamique actuelle
Contrat de collaboration de recherche avec l'Université de Bretagne Sud

La nappe sédimentaire marine de l'estuaire de la Vilaine qui s'est mise en place depuis 8000 ans n'est connue aujourd'hui que très partiellement. A la faveur des progrès techniques d'imagerie acoustiques des sédiments sous-marins, on peut aujourd'hui préciser la nature, la géométrie, l'évolution spatiale et temporelle de cette couverture sédimentaire entre la côte et l'isobathe 15 m. Cette connaissance permettrait de mieux appréhender le phénomène d'envasement et de prévoir les évolutions possibles des domaines littoraux et estuariens en baie de Vilaine.

L'Université de Bretagne Sud – laboratoire de mathématiques et applications des mathématiques – est en mesure de mettre en œuvre ses compétences scientifiques et techniques pour réaliser cette mission d'étude sur l'estuaire externe de la Vilaine.

L'objectif spécifique de cette mission serait de discriminer « l'état ancien » ou paléo-environnement de la dynamique actuelle au sein de l'estuaire externe afin de modéliser les résultats au travers d'une étude géométrique 3 D.

L'étude doit aboutir à mieux décrire, à l'aide des moyens nouveaux d'exploration acoustique sous-marine, l'histoire sédimentaire récente dans l'embouchure de la Vilaine :

- les processus d'envasement actuel en aval du barrage d'Arzal
- l'évolution future de ces dépôts sédimentaires marins et estuariens

D'une durée de un mois, la mission associera les équipes des unités d'enseignement et de recherche des universités de Bretagne sud, de Caen et de Rennes .

Elle consiste en un maillage sismique de l'estuaire externe à l'aide d'un outil sismique « très haute résolution ».

Les documents fournis à l'IAV seront :

- un rapport préliminaire à l'issue de la mission océanographique
- un atlas cartographique 3 D de la nappe sédimentaire marine et estuarienne
- un rapport de synthèse comprenant les éléments d'interprétation de l'atlas

Le budget de cette mission est évalué à 55 600 Francs H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- ⇒ **Adopte cette proposition ;**
- ⇒ **Autorise le Président à signer la convention à intervenir avec l'Université Bretagne Sud.**